

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018

Date de convocation : 14/09/2018

Date d'affichage : 14/09/2018

L'an deux mil dix-huit, le 14 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de PAUCOURT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard DELAVEAU, Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs DELAVEAU Bernard, SAILLARD François, GIRARDY Michel, MOREAU Guy, DUCERF Bernard, GALUTTI Yannick, HOUTEER Lucile, LAPEYRADE Simone, LORENTZ Gérard, ORUS PLANA Sébastien, TALENS Nathalie, VAILLANT Christèle.

ABSENTS :

- Danielle DEFORGES, pouvoir à Bernard DUCERF
- Muriel PARASKIOVA-ANTONINI, pouvoir à Bernard DELAVEAU

ADOPTION DU PRECEDENT PROCES - VERBAL

Aucune remarque n'étant formulée, le procès - verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF

Investissement :

Article 2135 – Installations générales	+ 500
Article 2313 – Constructions	+ 100
Article 2188 – Achat matériel	- 600
Article 21568 – Achat borne incendie	+ 1300 (Dépense nouvelle)
	+ 250
Article 1321 – Reversement frais étude	+ 1300 (Recette nouvelle)
Article 2188 – Achat matériel	- 250

Fonctionnement :

Article 6419 – Remb. sur rémunération	+ 2000 (Recette nouvelle)
Article 6451 – Cotisations URSSAF	+ 2000 (Dépense nouvelle)
Article 60621 – Combustibles	+ 3000 (Dépense nouvelle)
Article 7381 – Taxe enregistrements	+ 3000 (Recette nouvelle)

POSE BORNE A INCENDIE

Afin de répondre aux normes de défense contre l'incendie, le Conseil Municipal s'engage à installer un poteau incendie Allée du Château de la Forêt et à l'inscrire au Budget Primitif 2019.

DEDOMMAGEMENT GENS DU VOYAGE

Les gens du voyage s'étant installé durant 12 jours dans le sentier botanique de la commune, une somme de 1500 € a été versée en numéraire à la Mairie et déposée à la Trésorerie de Montargis afin de couvrir les dépenses d'eau potable et de ramassage des ordures ménagères.

Cette somme a été affectée au compte 7788 du budget de la commune.

Une réflexion est engagée pour essayer de trouver des solutions afin d'éviter ce genre de situation.

INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.421-3 et R 421-26.

Considérant qu'il n'était plus nécessaire de demander un permis de démolir.

Considérant que l'acte de démolition est très important pour n'être soumis à aucune formalité.

Décide

D'instaurer le permis de démolir sur la totalité de la commune pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal.

DESIGNATION MEMBRE COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANFERTS DE CHARGES

Le Conseil Municipal décide de nommer Madame Muriel PARASKIOVA ANTONINI comme suppléante à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges au sein de l'AME, en remplacement de Ghislaine BENEZIT, décédée

ANNULATION DE SUBVENTION

L'école de Paucourt n'ayant plus de compte bancaire, la subvention USEP attribuée au budget primitif est annulée.

RAPPORT ANNUEL DU SMIRTOM 2017

Conformément à la loi et après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2017 du SMIRTOM

QUESTION DIVERSES

- M. Guy MOREAU est proposé pour être Délégué suppléant pour le CFA, en remplacement de Ghislaine BENEZIT.
- M. Bernard DUCERF signale un problème de fissures sur sa maison. Sachant que plusieurs personnes se sont déjà manifestées en Mairie, il est décidé, dans un premier temps, de faire un recensement auprès des paucourtois, pour voir la suite à donner à ce dossier.
- M. le Maire donne des informations sur les travaux route de Puy la Laude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.